

Retour du bateau-pompe Louis Colet après un grand carénage

Le « Louis Colet », bateau-pompe destiné à lutter contre les sinistres dans les bassins de Fos et plus particulièrement sur les terminaux pétroliers, est de retour dans sa base de Port-de-Bouc après 14 mois de grand carénage.

Une cérémonie en présence de l'Amiral Pierre-Marie Delplanque, commandant du bataillon des marins-pompiers et d'Amaury de Maupeou, Commandant du Grand Port Maritime de Marseille, célébrera sa remise en service le lundi 28 mars à 10h30.

Bateau-pompe le plus puissant d'Europe (sa capacité hydraulique équivaut à celle d'une quarantaine de fourgons incendie), il assure la défense contre l'incendie des navires de commerce au mouillage ou dans les différents terminaux du port dont bien sûr les terminaux pétrochimiques de Lavera et Fos. Il peut également participer à la lutte contre les pollutions et contre les voies d'eau.

Le GPMM, propriétaire du « Louis Colet », a investi plus de 3 millions d'euros dans ce grand carénage qui avait débuté en janvier 2010 pour se terminer le 22 mars 2011.

Les investissements ont consisté au reconditionnement complet du navire et particulièrement celui des moteurs de propulsion, des groupes électrogènes, des pompes à incendie, des systèmes de centrale d'alarme de la machine et des appareils de mouillage.

Un nouveau bras élévateur articulé a été mis en place. Il peut déposer des pompiers à plus de 17 m de hauteur, ce qui correspond au pont des grands pétroliers. Sa nacelle a également été équipée d'un canon incendie télécommandé depuis le pont.

Le « Louis Colet » compte parmi les moyens de lutte contre les sinistres que le GPMM met à disposition du Bataillon des marins-pompiers de Port-de-Bouc qui en assure la mise en œuvre. Ce bataillon d'une centaine de personnes est financé par le GPMM depuis 1972 pour assurer la sécurité de ses installations et des navires les fréquentant.